



DEUST

ANIMATION ET GESTION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES SPORTIVES OU CULTURELLES



120 ECTS

2 ANS

**UFR3S**

UFR3S - département
Sciences du sport et de l'éducation physique
 Lieu d'enseignement : Ronchin
 Métro : Porte de Douai

Responsable pédagogique
 Audrey BECOURT
audrey.becourt@univ-lille.fr

Contact administratif
 Tél : +33 3 20 88 73 50
[HTTPS://STAPS.UNIV-LILLE.FR/](https://staps.univ-lille.fr/)

Option
 Non

Régimes d'études
 Formation initiale
 Formation continue
 Formation en apprentissage (2^e année)

Langue d'enseignement
 Français

Stages
 Oui

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le DEUST Animation et gestion des activités physiques sportives ou culturelles prépare les futur·es professionnel·les à exercer des fonctions d'animation dans le champ des activités sportives ainsi que des fonctions de gestion des structures organisant ces pratiques. Il peut se faire en contrat d'apprentissage en 2^e année. L'étudiant·e se familiarise avec les spécificités de l'apprentissage de l'enfant, les diverses formes de pratiques sportives adaptées à des publics variés et les diverses politiques en matière de sport dans différentes institutions. Un long stage permet de mettre en œuvre ses connaissances. Une implication associative et sportive personnelle est fortement recommandée.

Plus d'informations sur : <https://ufr3s.univ-lille.fr/ssep>

LES + DE LA FORMATION

Formation à taille humaine avec un effectif classe. Des enseignements concrets basés sur des situations professionnelles ou des études de cas.

DEUST - Animation et Gestion des Activités Physiques Sportives ou Culturelles

ORGANISATION :

2 ans de formation organisés sur 4 semestres
950 heures - dont 480 heures de mise en stage (240 heures minimum chaque année)

- **BCC1 - Encadrer une séance d'animation sportive.**
Seront abordés : la sécurité et l'encadrement des pratiquant·es, leur motivation et leurs caractéristiques (anatomie, physiologie, psychologie...).
- **BCC2 - Gestion administrative et financière.**
Seront abordées : le fonctionnement des structures et leur modèle économique, les TICE, l'anglais et l'organisation du sport français.

- **BCC3 - Concevoir des projets sportifs éducatifs.**

Seront abordées : les sciences de l'intervention, la sociologie des pratiquant·es, la conception de programme éducatif et la méthodologie de projet.

- **BCC4 - Circonscrire son champ d'intervention professionnel.**

Seront abordées : la posture et la communication professionnelle, l'aide à l'insertion professionnelle, l'expression orale et écrite, la sensibilisation à la recherche.

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

La formation vise à connaître les principes d'un encadrement d'APSA en toute sécurité d'un public varié. Elle permet de concevoir des projets pédagogiques ou événementiels qui s'inscrivent dans les objectifs plus généraux d'une structure sportive française.

Les compétences générales développées au cours de la formation :

- Animer, enseigner les APSA inscrites au sein d'un projet, dans le but d'améliorer les compétences des différents publics au sein de l'environnement d'exercice de la structure concernée.
- Choisir et développer différentes APSA au travers de diverses manifestations ou événements sportifs.
- Participer à la gestion administrative et financière d'une structure.
- Développer et conduire les projets pédagogiques d'animation dans différents types de structure.

ET APRÈS

POURSUITE D'ÉTUDES :

Même si l'objectif premier du DEUST est l'insertion professionnelle, il est tout à fait possible de poursuivre en Licence professionnelle ou en 2^e année de Licence STAPS après étude d'un dossier de candidature par une commission pédagogique.

INSERTION :

- Le secteur marchand des loisirs sportifs
- Les fédérations, clubs, associations sportives
- Les centres de vacances et de loisirs
- La fonction publique territoriale

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés du DEUST AGAPSC sur : <https://odif.univ-lille.fr>.

MODALITÉS D'ACCÈS

DEUST 1

Pour les élèves de terminale ou étudiants en réorientation, les personnes de nationalité française titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissants de l'Union européenne ou pays assimilés

> Demande d'admission sur la plateforme nationale Parcoursup à partir du 19 janvier 2026 et le 12 mars 2026 : RDV sur <https://www.parcoursup.fr/>

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) > RDV sur <https://international.univ-lille.fr/>

Formation sélective : retrouvez sur Parcoursup les critères d'analyse des candidatures.

DEUST 2

Retrouvez toutes les modalités sur <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater>

